

Acquisition et absorption : Une autre façon de se développer

Congrès CQCH 2025

Alain Leclerc

Un gars des coopératives d'habitation

- Membre de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'est (CHCE) : 1982-2010
- Président de la CHCE : 1983-1986
- Trésorier FCHE : 1983-1986
- Secrétaire CQCH : 1984-1986
- Premier employé de la CQCH : 1984-1985

A 2 LA TRIBUNE, SHERBROOKE, LUNDI 26 AOUT 1985

La Coopérative d'habitation projette investir 2,5 millions \$ en cinq ans dans la rénovation

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Dix ans après avoir obtenu sa charte, la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est se propose d'investir 2,5 millions \$ en cinq ans dans une vingtaine de ses immeubles à Sherbrooke, a confié hier le président de cet organisme, Alain Leclerc.

De plus, avec ses 35 immeubles acquis depuis sa fondation et ses 375 membres en règle, la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est se retrouve au premier rang provincial pour son importance.

«Notre mouvement est en santé et je pense que si on se retrouve ainsi aujourd'hui, c'est surtout grâce à la volonté de développement qu'on retrouve chez nos membres», a dit le président lorsqu'il s'est confié à La Tribune hier après-midi.

La Coopérative célèbre d'ailleurs son dixième anniversaire de fondation hier et c'est en autobus que certaines personnalités et plusieurs membres se sont déplacés pour visiter quelques-uns des 35 immeubles abritant plus de 200 logements de l'organisme répartis un peu partout dans Sherbrooke.

Tous les quartiers

«Nos logements sont surtout concentrés dans le centre-sud et le nord de Sherbrooke, mais on en retrouve vraiment dans tous les quartiers», a dit Alain Leclerc.

Mais même après 10 ans, les responsables bénévoles de la Coopérative n'entendent pas s'asseoir sur leurs lauriers: le principal projet, pour les cinq prochaines années, sera de rénover une vingtaine d'immeubles pour un montant de 2,5 millions \$ à Sherbrooke. La Coopérative, a dit son président, investira elle-même un demi-million de dollars pour mener à bien ce projet; on compte exploiter à fonds les avantages du programme Logi-Nove.

Variés

Les loyers de la Coopérative sont variés; on trouve quelques duplex, des maisons à quelques logements et même des édifices multi-logements. La superficie varie de une pièce et demi à sept pièces.

Et grâce à la Coopérative, a expliqué le président, plusieurs familles non fortunées peuvent se loger à bon prix dans des logements appropriés. «Il est clair que certaines familles ne pourraient se loger aussi bien et à aussi bon compte si elles n'étaient pas membres de la Coopérative», a précisé M. Leclerc.

Quant aux prix des loyers, le président de la Coopérative estime qu'ils sont de 20 à 30 pour-cent sous la moyenne des prix des autres logements à Sherbrooke. «Ce n'est pas à dédaigner», a-t-il dit.

Le budget d'opération de la Coopérative pour 1985: il frise les 700.000 \$!

Depuis une dizaine d'années, les membres de la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est ont été, dit M. Leclerc, les principaux instigateurs de la mise sur pied de la Fédération des Coopératives d'habitation populaire des Cantons de l'Est et du Conseil québécois des coopératives d'habitation.

De plus, ils ont vu à organiser complètement un atelier de menuiserie ainsi

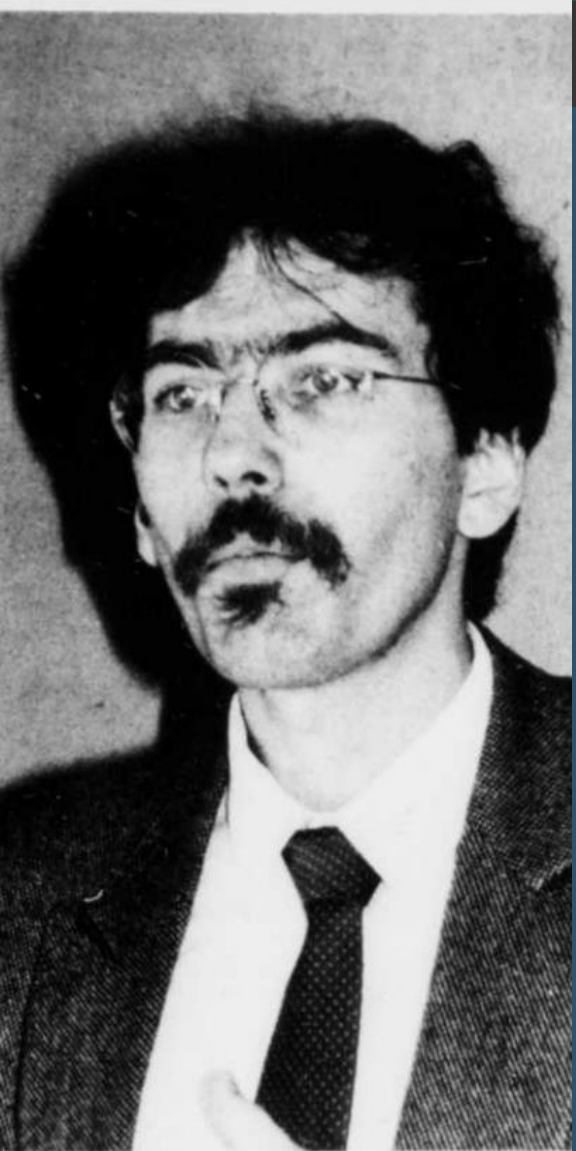


(Photo La Tribune par Stéphane Lamer)



Alain Leclerc

Collaborer davantage pour améliorer la diffusion de l'information juridique



(Photo La Tribune)

in Leclerc, directeur général de la Coopérative
Estrie.

De l'habitation au funéraire

- Directeur général de la Coopérative funéraire de l'Estrie : 1986-1996
- Premiers constats en passant de l'habitation au funéraire :
 - La coopérative funéraire n'a pas de dette
 - Les coopératives funéraires ne reçoivent pas de subvention
- Directeur général de la Fédération des coopératives funéraires du Québec : 1996-2025

Pendant ce temps, 3 multinationales se battent pour accaparer le marché mondial

La multinationale Loewen achète les Salons funéraires Guay

Les étrangers contrôlent plus de 50 % du marché québécois

Urgel Bourgie et Lépine Cloutier vendus à l'américaine Stewart

LAURIER CLOUTIER

On le craignait, car deux acheteurs rôdaient. Mais voilà qu'un troisième fait la raffe. La compagnie américaine Stewart Enterprises, de la Nouvelle-Orléans, un des trois géants en Amérique du Nord, jusqu'ici absent du Cana-

moniaux. Le président, M. Bourgie, avoue que, « depuis 17 ans », l'un et l'autre le sollicitaient à tour de rôle. Mais cette fois-ci, « le moment était propice ». « Les transactions s'effectuent à des ratios financiers assez élevés », dit le d'aller en Bourse, de se battre aux États-Unis »...

Se défaire du secteur d'origine, construit par l'arrière-grand-père, ne fut pas facile. Mais le père, Marc, a vite compris. Les 700 em-

Le Centre funéraire Côte-des-Neiges sur le point d'être vendu à l'américaine SCL

Le libre-échange a le dernier mot

Les multinationales américaines contrôlent une part grandissante du marché des funérailles au Québec

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

Trois multinationales américaines et une autre de Van-

autre propriété québécoise, arrive au troisième rang avec 2500 funérailles; la maison Darche, sur la rive sud de Montréal (1800 funérailles), appartient désormais à S.C.I., la plus importante multinationale au





1995 : congrès d'orientation

- Étude Orion
- Transformation d'une menace en opportunité
- Mobilisation du réseau

Changement de mentalité

- Il est nécessaire de dégager des surplus pour se développer
- Le réseau doit grossir (7% du marché en 1995) pour se protéger et avoir de l'impact
- Les coopératives doivent travailler en réseau via la fédération
- Ensemble, nous sommes forts. Sur, chaque coop est petite et n'a pas d'impact.
- Nous devons augmenter nos compétences techniques car nos compétiteurs sont forts.
- Nous devons mobiliser des alliés.



Création du Fonds d'entraide

- Créer un fonds pour soutenir les coopératives funéraires en difficulté
- Investissement volontaire des coopératives existantes
- Investissement obligatoire pour les nouvelles coopératives
- Achat de parts privilégiées de la Fédération
 - Sur 10 ans.
 - Remboursable après 10 ans.
 - Aucun intérêt
 - **Garantie par toutes les coopératives du réseau**
- De 100 000 \$ en 1996 à plus de 1 M\$ en 2025
- Pratiquement toutes les coopératives du réseau y ont eu recours

La mort

Les Américains découvrent un nouveau filon



Claudine Hébert

Le marché de la mort est plus vivant que jamais au Québec ! Les décès québécois intéressent les Américains, à un point tel que deux multinationales funéraires du pays de l'Onche Sam, Ser Corporation International et Stewart, possèdent déjà six principales entreprises québécoises.

ce que constate le président l'édification des coopératives ébec, Alain Leclerc, qui a un portrait du marché funéraire.

uin dernier, la plus importante québécoise, Urgel, qui détient 20 % du marché au Québec avec environ 1000 décès par année, a été par la compagnie Stewartville-Orléans en Louisiane, Leclerc et d'autres personnes industrie prétendent que la ton s'est soldée entre 125 et millions de dollars.

édemment, Darche & Fils Rive-Sud (1800 décès) et Clark, MacGillivray, White, Walton, Wray (1650 devaient été achetées par SCI, le siège social est à Houston AS.

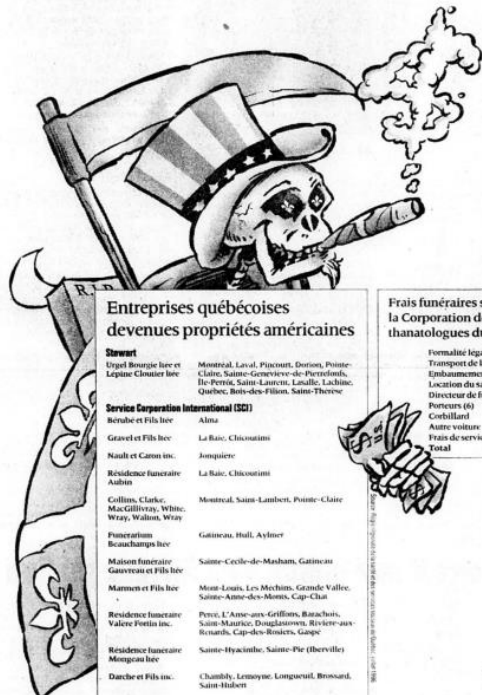
frés, SCI ne lorgne pas seulement les grandes entreprises de décès et plus.

ait, toutes les maisons funéraires qui traitent de centaine d'illes par année (plus du tiers des petites et grandes entreprises au Québec) sont tibles de recevoir des offres.

uis 1993, la société SCI est devenue propriétaire de plusieurs entreprises funéraires familières dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie.

ide Poirier, de la maison Ma-voirier & Fils, ainsi que Diastoyers, de la maison Yvoniers et Fils à Chambly, ad-à avoir refusé des offres t, alléguant qu'il y a une res- source au sein de leur famille.

changements dans l'industrie au Québec sont tels regie régionale de la santé et rvoirs sociaux de Québec, uable du dossier à l'échelle



Entreprises québécoises devenues propriétés américaines

Stewart
Urgel Bourgeois Inc. et Urgel Clouston Inc.

Montréal, Laval, Pincourt, Dorion, Pointe-Clair, Saint-Gervais-de-Perrin, L'Île-Perre, Saint-Laurent, LaSalle, Lachine, Québec, Bois-des-Filiers, Saint-Thérèse

Service Corporation International (SCI)

Boudreau et Fils Inc.

Gazave et Fils Inc.

Nault et Carron Inc.

Résidence funéraire Aubin

Collins, Clarke, MacGillivray, White, Wray, Walton, Wray

Funerarium

Boisbunhan Inc.

Maison funéraire Gauvreau et Fils Inc.

Marmen et Fils Inc.

Résidence funéraire Mongrain Inc.

Résidence funéraire Valère Perlin Inc.

Darche et Fils Inc.

Chambly, Lemoine, Longueville, Brossard, Saint-Hubert

Hébert Guerin Inc.

Laprairie

Frais funéraires suggérés par la Corporation des thanatologues du Québec

Formalité légale 55 \$

Transport de la dépouille 85 \$

Embaumement 345 \$

Location du salon 489 \$

Directeur de funéraille 183 \$

Foncteurs (4) 161 \$

Coffin (4) 219 \$

Autre voiture 103 \$

Frais de service 450 \$

Total 2132 \$

se 2 mi-
claire
l'indus-
compag-
dans le
fre d'aff-
En c
Stewart
pré-arri-
re au M
Son
plus m
lions d

Les ch-
Alain
dératio-
res du
de coop-
tent 16
de l'im-
D'au-
tionale
naître l
elle
person-
res acq

« Ce
suite l
des ch
un bor-
raires
ches.
Actu-
chuteurs
au Ro-
Ces ch
73 sal-
Leclerc
Il
de pris
entrep-
améri-
tarder,
dent c
avant t
M. Lec

Par
coopér-
neut e
soutier
augme-
ché de
querra
Dam-
prétem
coopér-
année.

Une
les ger-
més de
pales
champ
l'entre-
Mén-
chard
bien si
Bérub
re de l

Enfi-
les, Le
Memo
fait de
coûts.

Low
ses au
est la
prise
chiffre

LE MARCHÉ FUNÉRAIRE AU QUÉBEC

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES DU QUÉBEC

OCTOBRE 2015



Le marché funéraire au Québec

FUNÉRAIRE AU QUÉBEC



FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES FUNÉRAIRES DU QUÉBEC

OCTOBRE 2010

Combien ça coûte de mourir

Malgré l'arrivée des multinationales dans l'industrie funéraire du Québec, les frais

provinciale, demandera le nom des véritables propriétaires des entreprises lors du renouvellement des permis d'exploitation pour l'année civile 1997.

A l'heure actuelle, l'article 98 du règlement d'application de la Loi sur la protection de la santé publique stipule qu'un directeur de funérailles doit être domicilié au Québec.

Mais dans plusieurs cas, le directeur de funérailles n'est plus le propriétaire de l'entreprise.

Un contrôle américain

Sans tambour ni trompette, ces multinationales américaines se pla-

cent progressivement en position de contrôle de l'industrie funéraire.

Grâce à leurs nouvelles acquisitions, elles devraient traiter 40 % des 48 000 décès québécois cette année.

Sensibles au facteur de vieillissement de la population, particulièrement pour la tranche des nombreux baby-boomers, les compagnies funéraires américaines visent pointer un marché très lucratif qui ira en croissant pour les 45 prochaines années.

Quand on sait que le coût moyen des funérailles au Québec est de 3000 \$ et que le nombre de décès doublera d'ici l'an 2041, l'enthou-

siasme de ces multinationales est compréhensible.

Mais ce phénomène d'américanisation du monde funéraire n'est pas exclusif au Québec. Il s'étend à l'échelle mondiale.

En plus d'avoir mis la main sur les Pompes funèbres générales en France (plus de 1100 salons funéraires en France, en Belgique, en Italie, en Suisse et en République tchèque), la SCI est notamment propriétaire de la principale maison funéraire de l'Australie et des deux plus importantes entreprises mortuaires au Royaume-Uni.

Bref, en 1994 et 1995, la compagnie de Houston au Texas a dépen-

on demande 1000 \$ en précisant que les frais de service sont inclus dans le prix.

Pour l'inhumation, un lot pouvant recevoir deux cercueils et un nombre illimité d'urnes coûte

Ces différents coûts n'incluent pas les frais du creusement de la fosse, qui varient entre 350 \$ et 600 \$ pour un cercueil et de 100 \$ à 200 \$ pour une urne. Il en coûte environ 800 \$ pour entreposer deux cercueils dans une niche d'une hauteur de 20

tent p
ou aut
Ché
Alo
d'une
de 20

► L'opportunité



Plus

Les projets du Sommet

Lorsqu'un journaliste lui faisait part de l'impossibilité pour les médias de correctement rendre compte de tous les projets annoncés lors du Sommet, un conseiller du premier ministre a fait cette boutade : « Rien ne nous empêche de les annoncer quinze fois ».

Difficile, dans le fatras du Sommet, de distinguer les projets qui auraient eu lieu de toute façon, de ceux qui ont profité du sentiment d'urgence, de trier le bon grain de l'ivraie, de démarquer les projets acquis de ceux qui sont probables ou possibles.

Bien malin celui qui peut mesurer l'effet réel de ces projets sur le taux de chômage, lorsque l'on sait que, bon an mal an, il se crée de 300 000 à 400 000 nouveaux emplois au Québec, qu'il s'en perd presque autant et que la différence équivaut à peu près au nombre de nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Selon le gouvernement, il y a 89 projets prêts à démarrer ou ayant fait l'objet d'un accord de principe du gouvernement. Ces projets créent 39 241 emplois et en consolideront 2695 autres. Ils nécessiteront des investissements totaux de 2,6 milliards, dont 2,1 milliards préviendront du secteur privé et 500 millions du gouvernement du Québec.

Par ailleurs, Hydro-Québec a annoncé huit projets créant 13 000 emplois/année. La création d'un réseau de centres à la petite enfance ajoutera 10 000 emplois en cinq ans. Les mesures visant à alléger la taxe sur la masse salariale et à encourager le partage du travail devraient créer 20 000 emplois.

Voici ces projets, servis en vrac :

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (Nancy Neamtan)

■ **Service d'aide à domicile** : création d'un réseau d'entreprises coopératives ou sans but lucratif d'aide domestique à l'échelle du Québec ; services offerts aux personnes âgées, en perte d'autonomie ; mêmes activités. Promoteurs : LSC, Desjardins, Régions régionales de la santé et des services sociaux, Société québécoise de développement de la main-d'œuvre et compagnies d'assurances. Création de 6000 emplois d'aide domestique en trois ans. Les modalités de l'aide gouvernementale sont à préciser.

■ **Centres de services en périnatalité** : centres permettant à une seule personne d'accomplir plusieurs types d'aide auprès d'une même famille ayant un bébé. Promoteur : Naissance Renaissance. Le ministre de la Santé et des Services Sociaux réalise une étude de marché visant à réaliser le montage financier en vue d'une implantation progressive.

■ **Boulot-Dodo** : Expérience pilote de 10 emplois visant à confier à des locataires de HLM la gestion de certains travaux légers. Promoteur : MRC municipal d'habitation de Montréal.

■ **Emplois pour handicapés** : le gouvernement appuiera la création de 1050 emplois pour handicapés

■ **Communautaire** : Diffusion des nouvelles technologies de l'information dans les organismes communautaires. Promoteur : Institut canadien de l'éducation des adultes et la Puce communautaire. Création de cinq emplois.

■ **Réseau de fermes Épilé** : projet de démonstration visant à établir un type d'incubateur d'entreprises agricoles un réseau de franchises. Promoteur : Groupe Épilé.

■ **Usine de transformation agricole** : création d'une usine flexible permettant aux producteurs agricoles de transformer eux-mêmes leurs produits, ou de les faire transformer. Promoteur : Table de concertation du secteur agro-alimentaire du Centre du Québec. Le gouvernement accorde 500 000 \$.

■ **Fonds de développement des coopératives funéraires** : Fonds permettant aux coopératives funéraires d'accroître leur part de marché par des acquisitions. Promoteur : Fédération des coopératives funéraires du Québec.

■ **Regroupement des personnes âgées** : créer des coopératives ou des organismes à but non lucratif pour répondre aux besoins des personnes âgées ou à revenus modestes. Promoteurs : Mouvement Desjardins, Groupes de ressources techniques du Québec, municipalités, Commissions scolaires, fédérations des coopératives d'habitation.

■ **Fonds d'habitation communautaire** : projet de concertation pour développer 1200 logements coopératifs par année et pouvant créer 1000 emplois. Nécessite l'aménagement de mesures réglementaires et fiscales. Promoteur : Confédération québécoise des coopératives d'habitation.

■ **Entreprises d'insertion** : Reconnaissance et consolidation des entreprises d'insertion ; création de 50 emplois. Promoteur : Collectif des entreprises d'insertion du Québec et CRDIM.

■ **Expérimentation de coupes d'éclaircies commerciales** : projet pilote de traitement sylvoicole pour améliorer l'approvisionnement et l'aménagement forestier sur forêt publique ; création de 1500 emplois en trois ans. Promoteur : Conférence des Coopératives forestières du Québec.

■ **Intensification de l'aménagement forestier** : mise en place

mestique. Débuté par des projets pilote ; peut créer quelques milliers d'emplois sur dix ans. Promoteur : Centre HELIOS-Stratégies énergétiques et environnementales.

■ **Collecte sélective** : projet visant à étendre la collecte sélective pour couvrir 85 % de la population du Québec en forçant les entreprises qui génèrent des emballages à les récupérer ou à payer pour le faire faire. Création de 1600 emplois. Promoteur : Collecte sélective Québec.

■ **Innocuité des aliments** : Création d'un institut de certification sur l'innocuité des aliments. Promoteur : Association des manufacturiers de produits alimentaires.

■ **Promotion touristique** : Campagne de promotion touristique ciblant les marchés de l'Est des États-Unis. Promoteur : M. Réjean Beaudoin.

■ **Institut Supérieur en Télécommunications** : Projet impliquant cinq universités et deux entreprises privées. Promoteur : Microcell et INRS.

■ **Développement de la géomatique** : Étude de marché pour le développement et l'exploration de la géomatique. Promoteur : Centre de développement de la géomatique.

■ **Scierie à Obedjiwan** : Usine de sciage de 6 millions créant 30 emplois. Promoteurs : les Atikameks et Bell.

■ **Pisciculture Ekohawik** : Pisciculture de perches dans la Baie de la Gaspésie. Projet de 750 000 \$ créant sept emplois. Promoteur : M. Lloyd Bénédic.

■ **Déréglementation de la construction dans le Grand Nord** : Déréglementation de la construction afin de permettre la qualification des entreprises locales pour des travaux municipaux. Promoteur : Société Makivik.

■ **Piste amérindienne** : Projet Internet visant le développement d'un outil de communication visant à relier les communautés autochtones francophones. Promoteur : Groupe Bernard Cleary.

■ **Micro-centrale Hydro-Innu** : Micro-centrale au fil de l'eau à l'île Villeneuve. Promoteur : Hydro-Innu.

■ **Construction d'un pavillon à l'UQAC** : Construction du pavillon des humanités au coût de 21,2 millions. Promoteur : Université du Québec à Chicoutimi.

■ **Carte à puce** : Création d'une entreprise de mise en valeur de la technologie de la carte à puce comme support à la circulation de l'information. Promoteur : RAMQ, Sofinov, Innovatech Québec, Chaudière-Appalache et Gaz Métropolitain.

■ **Séjours de jeunes à Québec** : Faire découvrir aux jeunes les lieux où s'exerce le pouvoir politique et

■ **Consortium sur la transformation** : peut créer quelques milliers d'emplois sur dix ans. Promoteur : CRCD et quatre entreprises privées du Bas-Saint-Laurent. Investissements de 2 millions et création potentielle de 30 emplois.

■ **Minicentrale, scierie et pisciculture à Wemotaci** : Projet visant à assurer les besoins énergétiques du village de Wemotaci et de Samur, dans la Mauricie et construire une scierie et une pisciculture. Création de 105 emplois, dont 30 durant la construction de la centrale. Promoteur : Conseil des Atikameks de Wemotaci.

■ **Usine de meubles** : Usine de fabrication de meuble prêts à assembler destinés aux magasins IKEA, à Campbell's Bay, en Outaouais. Investissement de 10 millions et création de 90 emplois. Promoteur : Gestion Industrielle et forestière de l'Outaouais.

■ **Bâtiment** : Faire connaître l'habitat-Temiscamingue comme pôle d'excellence dans la formation de la main-d'œuvre et la recherche technologique dans l'industrie minière. Promoteur : CRDAT.

■ **Construction d'habitations à Kuujuaq et la région de Kativik** : Promoteur : Confort antique Inc.

■ **Usine de traitement de la crevette à Kuujuaq** : usine de traitement de la crevette pêchée dans la Baie d'Ungava, le Détroit d'Hudson et l'Île de la Résolution. Investissement de 2,5 million et création de 40 emplois.

■ **Aventure douce dans les refuges et d'urgence** : Création de huit refuges et d'urgence. Promoteur : Chics-Chocs, le Parc de la Gaspésie et la réserve faunique de Matane. Investissement de 6 millions et création de 100 emplois. Promoteur : SEPAQ, Tourisme Québec et promoteurs privés.

■ **Parcs éoliens** : Implantation de parcs éoliens en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Investissements de 175 millions, 3300 emplois créés pour la construction et 181 pour l'exploitation. Promoteurs : KW Gaspe, York/Enron et un regroupement de PME.

■ **Traitement des lisiers de porcs** : Création d'un organisme à but non lucratif pour traiter et valoriser le lisier de porcs. Investissement de 4,7 millions et création de 30 emplois. Promoteur : CRCD Chaudière-Appalache et Gaz Métropolitain.

■ **Élargissement de la consigne** : Consigne élargie à l'ensemble des contenants usinés alimentaires et autres articles. Promoteur : Société des Alliances stratégiques 4M.

■ **Aide aux entreprises de la nouvelle économie** : Garanties de prêts aux PME de la nouvelle économie. Promoteurs : Banque Nationale, Mouvement Desjardins et SDI.

■ **Centre d'appels** : Création d'une société de promotion des centres d'appels. Promoteurs : Bell, Desjardins, Caisse de dépôt et Fonds

■ **Fonds d'investissement pour la rénovation résidentielle** : Fonds privé pour la réhabilitation des quartiers de Montréal. Dans une première phase, rénovation de 800 logements. Promoteurs : MRC Phillys Lambert, Fonds de Solidarité, Desjardins.

■ **Développement de l'infrastructure** : Le groupe Bérard interpelle le gouvernement pour qu'il contribue au développement de l'infrastructure, ce qu'accepte de faire le gouvernement.

■ **Fonds de capital de risque pour les industries culturelles** : le gouvernement octroie 1,5 million répartis sur cinq ans pour ce fonds.

■ **Centre international de formation du personnel aérien à Mirabel** : projet associé au Fonds de développement du secteur aérospatial.

■ **Amélioration des infrastructures routières à Dorval** : Investissements de 36 millions de la ville de Dorval et de l'aéroport de Montréal pour améliorer les voies d'accès à l'aéroport de Dorval.

■ **Centre des médias numériques** : Mise sur pied d'un lieu de production en arts numériques de pointe (animation 3D, longs métrages, effets spéciaux, radiodiffusion numérique. Investissement de 100 millions sur trois ans et création de 300 emplois. Promoteur : Malofilm.

■ **Impartiation des services publics** : Le secteur privé demande au gouvernement de céder au privé la gestion d'activités informatiques.

■ **Madagascar** : Création d'une entreprise de télécommunications spécialisée dans la transmission de données cinématographiques par téléphonie. Investissement privé de 6 millions par Microcell.

■ **Gestion des sols contaminés** : Le groupe Bérard propose la mise sur pied d'une fiducie chargée des sols contaminés appartenant à la ville de Montréal.

■ **Presse universitaires multimédia** : Nouvelle co-entreprise devant élaborer des normes et des méthodologies pour développer et commercialiser des cours multimédias interactifs. Promoteurs : Bell, CRIM, Québecor et universités.

■ **Festival d'hiver de Montréal** : Festival de stature internationale consacré aux arts de la scène, d'une durée de trois à cinq semaines. Promoteurs : Spectra, OCTGM, Place des arts, OSM, TNM et autres. Une étude de faisabilité est en cours.

■ **Mont Tremblant** : Investissements en cours d'Intrawest dans cette station de villégiature.

■ **Aggrandissement du Palais des congrès** : Développement d'un centre des congrès à la Place Bonaventure au coût de 120 millions, financé par le secteur privé.

■ **Fonds d'investissement dans l'aérospatiale** : Fonds crée

■ **Projets gouvernementaux**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

■ **Fonds d'investissement**

tion pour une étude de faisabilité.

■ **Fonds de développement des coopératives funéraires** : Fonds permettant aux coopératives funéraires d'accroître leur part de marché par des acquisitions. Promoteur : Fédération des coopératives funéraires du Québec.

Acquisitions au Québec

**1996-2025 :
40 acquisitions
pour 50 M\$**

1997 : St-Félicien

1997 : Chicoutimi

2019 : Abitibi

2019 : Témiscamingue

1997 : Shawinigan

2021 : Mont-Laurier

1998 : St-Marc-des-Carières

2021 : St-Agathe

1997 : Berthierville

2017 : St-André-Avellin

1999 : Hull

2025 : Cowansville

1997 : Drummondville

1998 : Rivière-du-loup

1997 : Rimouski

1999 : Rimouski

2004 : La Malbaie

2004 : Baie-St-Paul

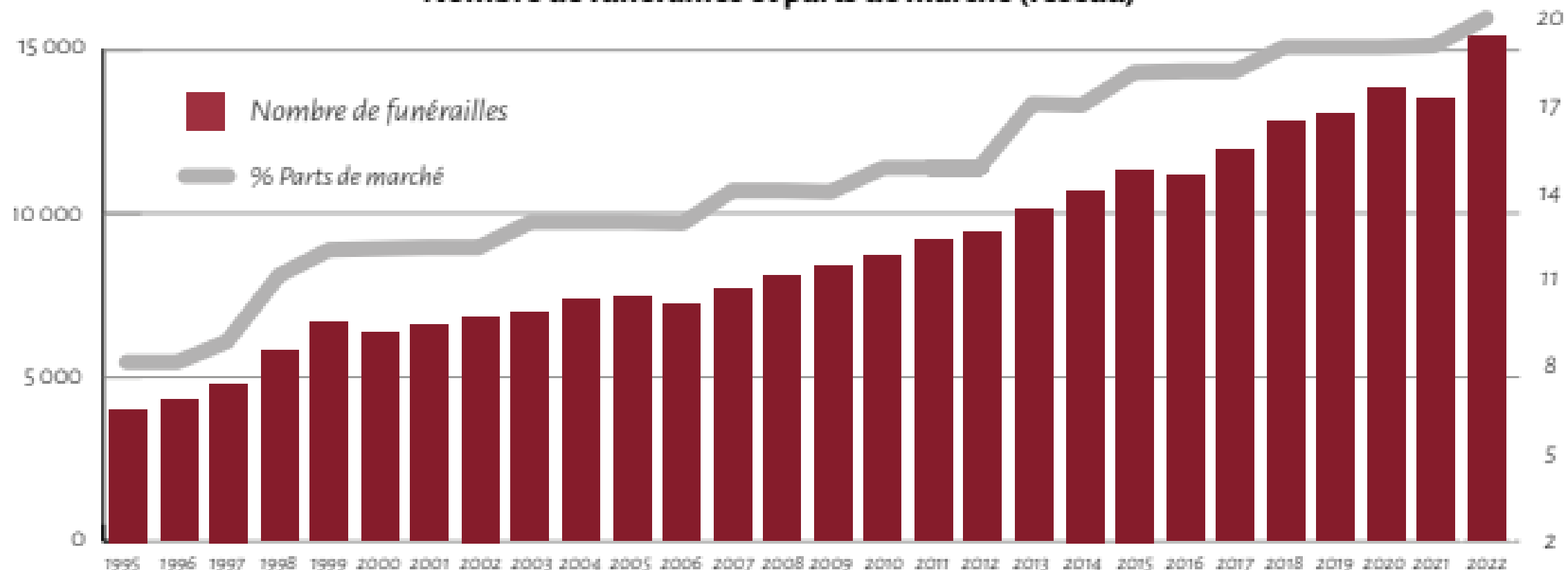
2011 : Haute-côte-nord

2015 : St-Raymond

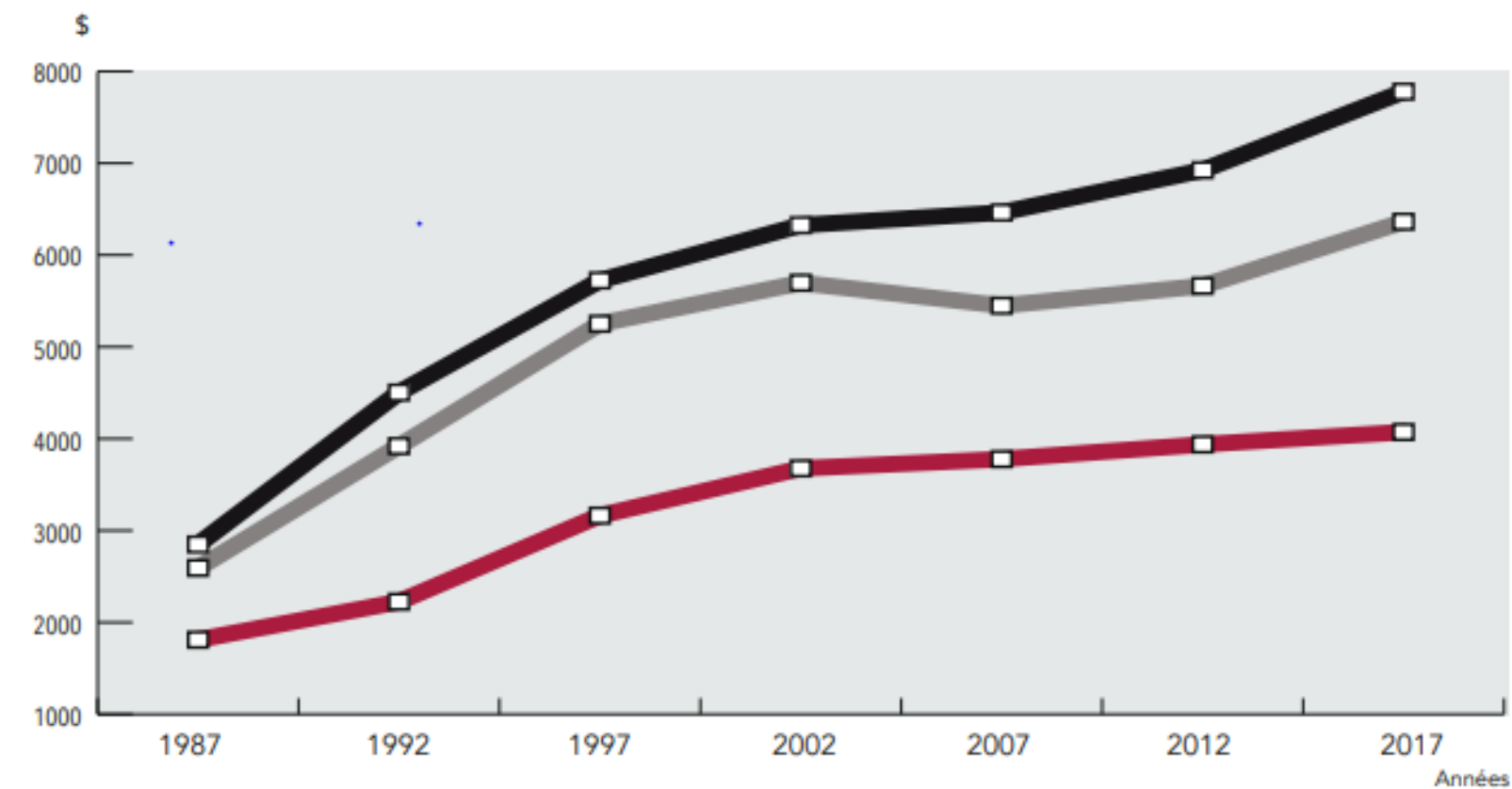
2014 : Lennoxville

1998 : Sherbrooke

Nombre de funérailles et parts de marché (réseau)



TENDANCE DU PRIX DES FUNÉRAILLES AU CANADA, AU QUÉBEC ET DANS LES COOPÉRATIVES (1987- 2017)



Canada	2849	4503	5723	6325	6463	6924	7779
Québec	2593	3920	5252	5698	5449	5664	6363
Coop	1811	2225	3163	3677	3778	3938	4073

Source : À partir de Statistique Canada, gouvernement du Québec et FCFQ

Développement hors-Québec

2018-2020 :
3 entreprises dans le
nord de l'Ontario



2021-2024 :
2 entreprises à
Terre-Neuve

2023-2025 :
2 entreprises
au Nouveau-
Brunswick

8 facteurs clé du succès

- Contexte extérieur favorable (crise, démographie, etc)
- Ouverture du politique
- Mobilisation du réseau
- Solidarité des coopératives
- Volonté de développement
- Volonté de partage (\$\$\$)
- Volonté d'investissement de ses propres fonds
- Expertise réseau



Avantages et désavantages du développement par acquisition

- Plus rapide.
- On peut choisir sa cible parmi des milliers d'options (on peut acheter notre voisin dans le cas des coops d'habitation)
- Contrôle le moment de la coopérativisation.
- Génère des profits durant la pré-coopérativisation
- On peut revendre en cas d'erreur.
- On peut le faire avec nos fonds propres
- Faut vivre avec les employés (locataires) de l'entreprise achetée
- Moins flexible que la construction sur les aménagements



Le potentiel des coopératives d'habitation

- Le plus grand réseau de coopératives au Québec (1300 sur les 3300 coopératives du Québec)
- 2 700 bâtiments regroupant 30 000 logements
- Chaque logement vaut plus de 100 000 \$ (2017)
- 230 000 000 \$ de revenus annuels (2017)
- 3 200 000 000 \$ d'actifs (2017)

Richesse des coops

1980



Hypothèque : 100 000\$
Coop des gens heureux



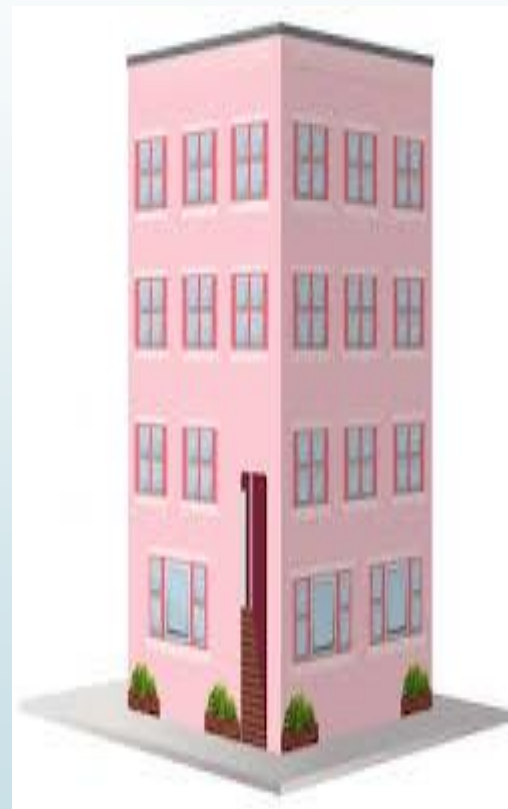
Hypothèque : 100 000 \$
Propriétaire privé

Richesse des coops

2005



Hypothèque : 0 \$
Coop des gens heureux



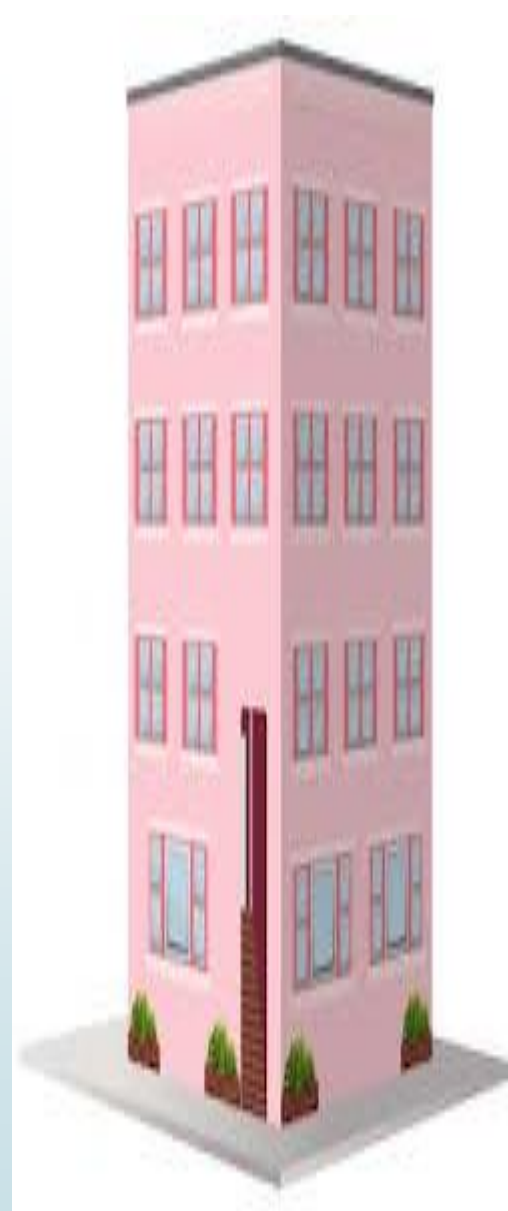
Hypothèque : 225 000 \$
Propriétaire privé

Richesse des coops

2025



Hypothèque : 0 \$
Coop des gens heureux



Hypothèque : 850 000 \$
Propriétaire privé



Un Fonds de développement pour les coopératives d'habitation

- 1 % de la valeur du parc immobilier pour le partage = 320 M\$
 - Ex : Une coop ayant un projet de 1 M\$ prend une hypothèque de 1 010 000 \$
- 1 % d'augmentation de loyer par année durant 3 ans
 - 2,3 M\$ la 1^{ère} année
 - 4,6 M\$ la 2^e
 - 6,8 M\$ la 3^e



MERCI !